

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1994)
Heft: 21

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

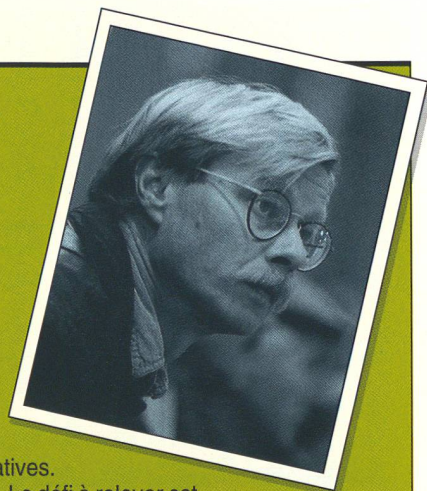
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'argent et les défis de la science



Investissement pour l'avenir, garantie du maintien des places de travail, condition essentielle à la capacité concurrentielle de la place économique suisse: nombreuses sont les formules qui soulignent le caractère prioritaire de la formation et de la recherche pour notre économie.

Dans les budgets de la Confédération, des cantons et des communes, le domaine de la formation jouit depuis fort longtemps d'une place enviable. Avec environ 20 milliards de francs en 1992, il s'agit de la tâche publique qui engage, de loin, le plus de moyens financiers. De ce total, à peine 15 % sont pris en charge par la Confédération, laquelle concentre son engagement sur la formation professionnelle, le soutien aux Hautes Ecoles et l'encouragement de la recherche scientifique.

Au cours des dix dernières années, les dépenses de la caisse fédérale en faveur de la formation et de la recherche ont à peu près doublé, et la croissance (en moyenne annuelle) a dépassé les 8 % – voire même les 10 %, si l'on se restreint au domaine de la recherche.

A la suite d'une euphorie de dépenses suscitée par la série de bouclements d'exercices favorables entre 1986 et 1990, et à la suite des difficultés économiques survenues depuis lors, la situation financière des collectivités publiques s'est considérablement détériorée. En quelques années seulement, les dettes de la Confédération – et la charge des intérêts liés – ont plus que doublé. Les déficits cumulés de la Confédération, des cantons et des communes ont atteint près de 18 milliards de francs en 1993, soit plus de 5 % du produit intérieur brut. Si les conséquences en sont peu perceptibles à court

terme, elles promettent d'être d'autant plus douloureuses à plus longue échéance: marge de manoeuvre restreinte en matière financière due à la charge toujours plus élevée des intérêts, pression sur les taux d'intérêts (et donc sur le facteur le plus important d'une reprise économique durable), report de charges financières sur les générations futures...

Comme le préconise la théorie, la Confédération a accepté d'assumer d'importants déficits durant cette récession qui arrive à son terme. Avec la reprise qui se dessine de façon toujours plus distincte, il s'agit maintenant de donner un coup de volant énergétique et de faire disparaître d'importants déficits structurels. Le besoin d'assainissement est estimé à 4

«Mettre davantage l'accent sur un développement qualitatif de la formation et de la recherche dans les années à venir ne devrait pas porter préjudice à la place scientifique suisse.»

milliards de francs au moins, dont plus de la moitié devra être réalisée par des économies.

Le domaine de la formation et de la recherche, lui aussi, doit apporter sa contribution à l'assainissement des finances fédérales. Il ne s'agit pas de restreindre son cadre financier, mais de réduire sa croissance. La définition de bases financières plus restrictives ne doit pourtant pas être perçue de façon exclusivement négative: elle doit, au contraire constituer une incitation à jeter un regard critique sur les vieilles structures, à raffermir la coordination et la coopération, à rationaliser au maximum, et à restreindre au strict minimum les dépenses adminis-

tratives.

Le défi à relever est d'autant plus important que, durant ces prochaines années, des moyens financiers considérables doivent être liés à la participation intégrale de notre pays aux programmes de formation et de recherche de l'Union européenne, ainsi qu'à la création de hautes écoles spécialisées.

Si l'argent est une condition nécessaire à la promotion de la formation et de la recherche, il n'est pas suffisant en soi. Mettre davantage l'accent sur un développement qualitatif dans les années à venir ne devrait pas porter préjudice à la place scientifique suisse. Et ce sont les responsables de notre politique en matière de formation et de recherche qui sont concernés au premier plan: leur capacité à collaborer, leur talent d'organisation ainsi que leur courage à définir des priorités seront déterminants.

La responsabilité des personnes en charge de la politique financière n'en est pas moins grande. Il leur incombe de conserver le sens de la juste mesure quand il faudra faire des coupures. Dans la recherche fondamentale surtout, les mesures d'économies à court terme ne doivent pas induire à long terme des lacunes qu'il faudra combler au prix fort.

P. Siegenthaler

Peter Siegenthaler
Directeur suppléant

Administration fédérale des finances

HORIZONS paraît quatre fois par an et existe aussi en version allemande (HORIZONTE). Il est possible de le recevoir gratuitement en s'adressant au: Fonds national suisse de la recherche scientifique, service d'information, case postale 8232, CH-3001 Berne
Téléphone: (031) 308 22 22 Fax (031) 301 30 09

Editeur responsable: Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne
Réalisation: CEDOS (Centre de documentation et d'information scientifiques), Carouge-Genève
Rédaction: Pierre-André Magnin (responsable), Quentin Deville, Stéphane Fischer, Franz Auf der Maur
Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national, mais vise à montrer la diversité des recherches qu'il encourage.
Les informations et illustrations peuvent être reprises librement avec mention de la source.